

PROGRAMME

8 h 30 - 9 h 00 Accueil des participants

9 h 00 - 10 h 00 Séance d'accueil

M. le Président de l'Université de Saint-Étienne ;
M. le Doyen de la Faculté de Droit de Saint-Étienne ;
A. Antoine et T. Paris pour les organisateurs

10 h 00 - 10 h 30 Conférence inaugurale

La spécificité du droit anglais,
É. Picard, *Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.*

Pause

10 h 30 - 12 h 00 1^{re} séance : Aspects de droit constitutionnel

Président de séance : D. Baranger, *Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas.*

Les relations entre le Parlement, le Gouvernement et les juridictions sur les questions supranationales.
P. Birkinshaw, *Professeur, University of Hull.*

Les enjeux de la Dévolution : Dessiner la répartition des compétences dans l'État contemporain,
G. Anthony, *Professeur, Queen's University, Belfast.*

La « Constitution financière » du Royaume-Uni,
A. Guigue, *Maître de conférences, Université de Chambéry.*

► Débat (20 minutes)

Déjeuner sur place

14 h - 15 h 40 2^e séance : Aspects de droit et de contentieux administratifs

Président de séance : B. Stirn, *Président de la Section du Contentieux du Conseil d'État, Professeur associé à l'Institut d'Études Politiques de Paris.*

Développements récents du Judicial Review.
P. Craig, *Professeur, University of Oxford, St John's College.*

Les contrats publics et l'intérêt général en droit anglais.
F. Lichère, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille*, et N. Gabayet, *Docteur en Droit public*

Responsabilité et justiciabilité
D. Fairgrieve, *Fellow au British Institute of International and Comparative Law (Londres), Maître de conférences associé à l'Institut d'Études Politiques de Paris, avocat aux barreaux de Londres et Paris.*

Régulation et Judicial Review.
T. Perroud, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.*

► Débat (20 minutes)

16 h 00 - 17 h 20 3^e séance : Les rapports entre le droit britannique et les droits européens

Président de séance : B. Bonnet, *Professeur à l'Université de Saint-Étienne*

Point de vue britannique :

D. Reed, *Premier Secrétaire, chargé des questions migratoires et judiciaires à l'Ambassade du Royaume-Uni en France.*

Points de vue français :

Le droit de l'Union européenne,
P. Ducoulombier, *Professeur à l'Université de Strasbourg.*

Le droit de la Convention européenne des droits de l'homme,
A. Duffy, *Maître de conférences à l'Université Paris II Panthéon-Assas.*

► Débat (10 minutes)

17 h 20 - 18 h 20 Synthèse en forme de dialogue

Modérateur : J.-B. Auby, *Professeur de Droit public à l'Institut d'Études Politiques de Paris, Directeur de la Chaire MDAP.*

B. Stirn, *Président de la Section du Contentieux du Conseil d'État.*

M. Tugendhat, *Juge, High Court of Justice.*

18 h 30 Fin du colloque

Le jeudi : dîner à La Table des Lys à Saint-Etienne. Pour les collègues arrivant plus tôt dans l'après-midi, visite du Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne

Le vendredi soir : dîner à l'Escargot d'Or à Saint-Etienne

Le samedi matin : départ des intervenants